
**COMPTE RENDU et PV du BUREAU
de PAYS SEGALI COMMUNAUTE**

Séance du 18 mai 2021

Membres 24	Le 18 mai deux mille vingt un à vingt heure trente à la salle des 2 viaducs – complexe intercommunal commune de Naucelle, le bureau de Pays Ségali Communauté convoqués le 11 ma1 2021, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement sous la présidence de Madame Karine CLEMENT, Présidente.
Présents 21	Etaient présents : ALCOUFFE Patrick, AT André, BESOMBES Yvon, BORIES André, BOUSQUET Pierre, CALMELS Bernard, CARRIERE François, CAZALS Claude, CLEMENT Karine, COSTES Michel, ESPIE Gabriel, FABRE Jean-Marc, FRAYSINHES Patrick, LACHET Jean, MAZARS Jean-Pierre, MOUYSSSET René, TARROUX Jean-Luc, VABRE François, VERNHES Nadine VIALETTES Jacky, WOROU Simon.
	Absents excusés : ARTUS Michel (représenté par Séverine GARRIGUES), BARBEZANGE Jacques (représenté par Christophe RAUZY), MAZARS David
	Secrétaire de séance : Monsieur Jacky VIALETTES

Ordre du jour :

- * *Intervention du PETR sur la transition énergétique - Présentation du Plan Climat de PSC et prestation d'accompagnement*
- * *Point sur les commissions et les travaux des vice-présidents ;*
- * *Questions diverses.*

Madame la présidente propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- * *Demandes de subventions d'associations*
- * *Lancement du marché du Transport à la demande*
- * *Fermeture de la régie de la Ludothèque de Baraqueville*

Le bureau donne un avis favorable à l'examen de ces points

OBJET : Intervention du PETR sur la transition énergétique

Cf Power point ci joint

Décision n° 20210518-01

OBJET : Demandes de subventions d'associations

Madame la Présidente expose 2 demandes de subventions d'associations locales pur l'année 2021 :

- * *Baraquadabra pour les jeux en Pays Ségali jeunes : 4 500 €*
- * *Sport Quilles Magrin-Parlan (exceptionnel organisation championnat de France) : 1 000 €*

Après en avoir délibéré, le bureau à l'unanimité des membres présents :

- décide d'accorder ces 2 subventions aux associations :
 - * *Baraquadabra pour un montant de 4 500 €*
 - * *Sport quilles Magrin-Parlan pour un montant de 1 000 €*
- Charge Madame la Présidente de l'exécution de cette décision.

OBJET : Lancement du marché du Transport à la demande

Madame la présidente explique le marché du Transport à la demande arrive à échéance le 30 juin 2021.

Aussi un nouveau marché va être relancé sous forme de MAPA et composé de 4 lots :

* LOT N°1 – Communes de départ : Cabanes-Camjac-Castelmary-Centres-Crespin-Meljac Naucelle-Quins-Saint Just sur Viaur-Tauriac de Naucelle

* LOT N°2 – Communes de départ : Baraqueville-Boussac-Camboulazet- Castanet-Colombies-Gramond-Manhac-Moyrazes-Sauveterre de R.

* LOT N°3 – Communes de départ : Castanet-Pradinas-Sauveterre de R

* LOT N°4 – Commune de départ : Sainte Juliette sur Viaur

Durée du contrat : 1 an renouvelable 3 fois

Début du service : 01 juillet 2021

Date limite de réception des candidatures Jeudi 10 juin 2021 à 12h00

Le Bureau à l'unanimité des membres présents :

- approuve le lancement de ce marché de prestation de service pour l'exécution du transport à la demande de Pays Ségali ;

- Charge Madame la Présidente de l'exécution de cette décision et de signer tous les documents administratifs et comptables s'y rapportant.

OBJET : Suppression de la régie de la ludothèque

Madame la Présidente rappelle que :

- la Pays Ségali communauté a créé lors de la réunion du 17 janvier 2017 la régie de recette auprès du service culturel de la Communauté de Communes du Pays Ségali installée à la Ludothèque de Baraqueville – Rue de la Vallée du Viaur – 12160 BARAQUEVILLE.

- Compte tenu de la suppression de la trésorerie de Baraqueville et des complexités engendrées pour une régie de toute petite dimension ;

Madame la présidente expose qu'il y a lieu de supprimer cette régie de recette.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau de la communauté de Communes décide de :

- Supprimer la régie de recette de la ludothèque à compter du 1er juin 2021 ;

- Charger Madame la présidente d'informer les services de gestion comptable de Villefranche de Rouergue de cette décision ;

- Autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables se rapportant à cette décision.

OBJET : Présentation des points à l'ordre du jour de la réunion du conseil du 27 mai 2021

* Approbation des comptes rendus de la réunion du conseil du 15 avril 2021 ;

* Adoption de la Convention Territoriale Globale ;

* Attribution du marché d'acquisition d'un Camion Ordures Ménagères ;

* Pouvoir à donner à la présidente pour passer le marché de prestation de l'étude du Projet Politique de Territoire ;

* Pouvoir à donner à la présidente pour passer le marché de prestation du transport à la Demande ;

* Créations et suppressions de postes suite aux avancements de grades d'agents de PSC ;

* Création et suppression de postes au service OM ;

* Dossiers d'aide à l'immobilier d'entreprise ;

* Acquisition des terrains D 667-971 et 975 ZA de l'Issart ;

* Alimentation en électricité de 4 lots à la ZA de Plaisance commune de Cassagnes Begonhes ;

* Nouveaux tarifs de dépôts des déchets à la décharge de déchets inertes à la Vialettes ;

* Questions diverses

OBJET : point sur les commissions et travaux des Vice-Présidents

Simon WOROU, demande à ce qu'il soit proposé lors d'un prochain conseil communautaire les conclusions de la commission enfance-jeunesse concernant les créations de MAM, réunion du CoPil jeunesse
Il expose aussi qu'en matière de RH, le Règlement intérieur après avis du comité technique sera soumis à l'approbation du conseil,

Nadine VERNHES, expose qu'une réunion voirie aura lieu mercredi 26 mai à Baraqueville
Une discussion sur la voirie est engagée, Nadine Vernhes indique que toutes les questions soulevées pourront être débattues lors de la réunion de la commission.

Patrick FRAYSSINHES expose que la commission économie vient juste de se réunir avec une présentation des flux commerciaux et offres commerciales sur le territoire.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h40